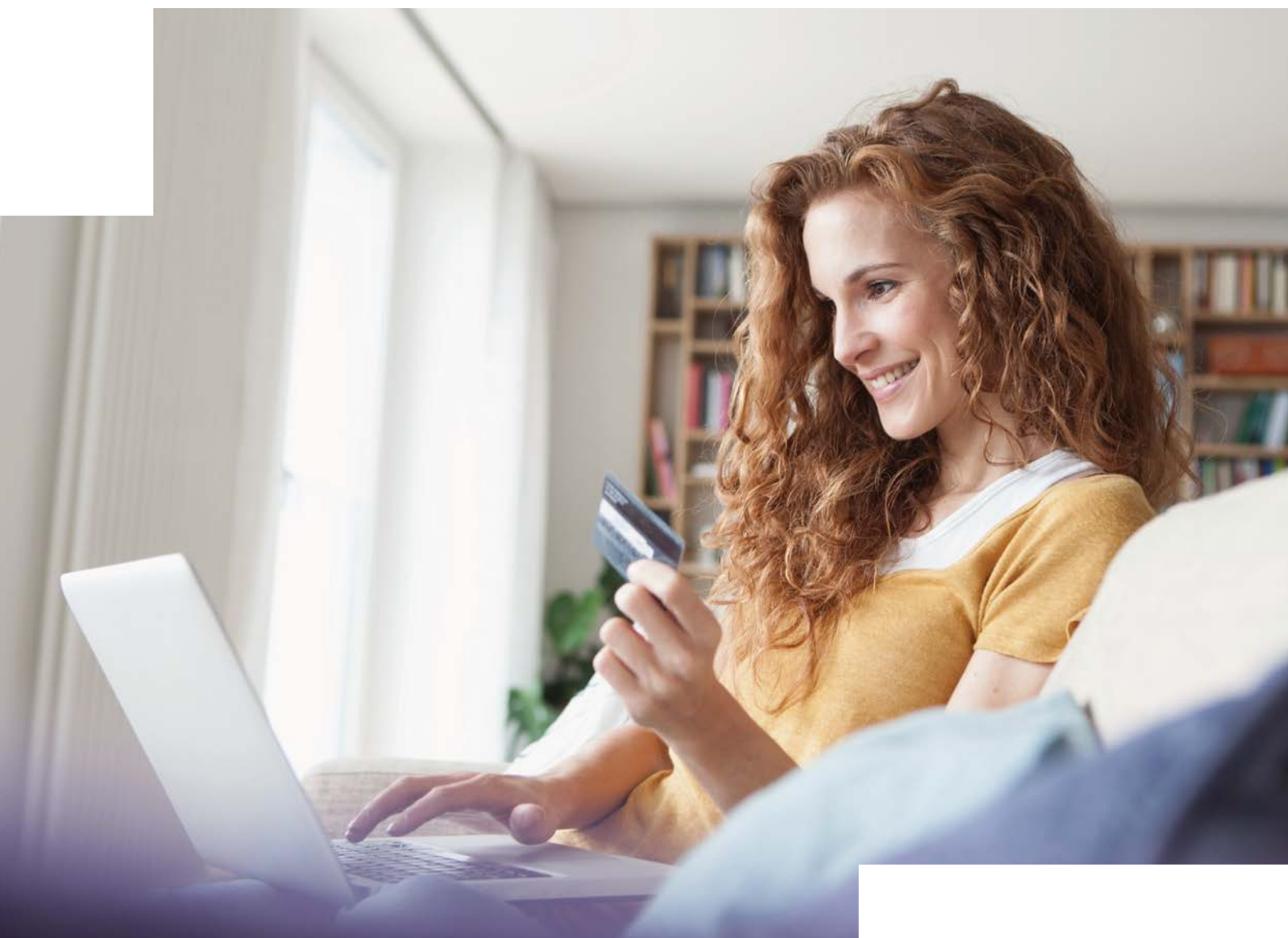


Comptes et cartes. Aperçu des conditions.



Sommaire

04

Remarques générales

05

Offres de prestations bancaires numériques: CSX et CSX Young

06

Paquets de prestations bancaires pour les adultes: Bonviva

08

Paquets de prestations bancaires pour les jeunes: Viva

09

Paquets de prestations bancaires pour les enfants: Viva Kids

10

Gamme des Comptes privés

11

Gamme des Comptes d'épargne

12

Prévoyance

13

Trafic des paiements

15

Services et recherches

16

Chèques

17

Conditions relatives aux cartes

18

Conditions aux guichets

Remarques générales

- Votre conseiller vous fournira volontiers des informations sur les prix des prestations spécifiques.
 - Des modifications de prix et de prestations demeurent réservées.
 - Les versements, commissions, rabais, etc. de tiers ainsi que les taxes, impôts, etc. à des tiers sont pris en compte dans le calcul des prix.
 - Il arrive que la banque n'ait plus de contact avec un client et que les avoirs déposés soient alors sans nouvelles.
- Les frais et taxes débités généralement par la banque s'appliquent aussi à ce cas. Celle-ci impute également au client, de manière appropriée, les dépenses engagées dans le cadre des recherches, du traitement particulier et de la surveillance des avoirs sans nouvelles.
- Les «Conditions générales» et les «Conditions relatives aux opérations de paiement» de la banque s'appliquent au demeurant.
 - Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.credit-suisse.com/clientsprives.

Conditions générales

Ouverture et annulation de compte	L'ouverture et l'annulation de compte sont gratuites.
Taux d'intérêt	Pour connaître les taux d'intérêt, veuillez consulter le flyer sur les taux d'intérêt: credit-suisse.com/interets . Un taux d'intérêt créditeur négatif peut être appliqué à partir d'un certain montant.
Frais de port	Sauf information contraire, les frais de port pour l'envoi des relevés de postes ainsi que des avis de débit et de crédit sont facturés conformément aux tarifs postaux actuels. Remarque: il n'y a pas de frais de port pour les documents électroniques.
Frais de tiers	Les frais de tiers sont facturés pour tous les comptes.
Frais	Les frais de tenue de compte sont débités une fois par trimestre. Pour les comptes avec frais de tenue de compte, les frais sont également débités une fois par trimestre; sinon, à la fin de l'année.
Boucllement	Boucllement des comptes annuel avec attestation d'intérêts. Boucllement trimestriel en cas d'intérêts de découvert en compte supérieurs à 30 CHF.
Documents bancaires physiques	Sauf information contraire, les documents bancaires au format papier seront facturés chaque mois 2 CHF par n° de relation clientèle et par destinataire. Les avis de crédit et de débit au format papier seront en outre facturés 0.50 CHF par avis (max. 100 CHF par an).

Extraits en cas de succession

Extrait de compte/relevé de postes à une date antérieure	Gratuit
Recherches et tâches administratives sur la base de la charge de travail effective	120 CHF par heure ¹

Frais pour les clients domiciliés hors de Suisse/du Liechtenstein

Frais à débiteur pour les relations clientèle avec une fortune de placement² inférieure à 1 million CHF ou contre-valeur dans d'autres monnaies 40 CHF par mois³

1 TVA d'actuellement 7,7% en sus pour les clients domiciliés en Suisse et dans le Principauté de Liechtenstein. Pas de TVA pour les clients domiciliés à l'étranger.

2 Le terme de «fortune de placement» désigne la somme de tous les soldes créditeurs des comptes déterminants, tels que les Comptes courants ou les Comptes privés, ainsi que les dépôts à terme et les dépôts de titres. L'évaluation est effectuée sur la base des valeurs de fin de mois.

3 Les frais sont débités tous les trimestres. Ils ne sont pas dus dans les cas suivants:

a. Relations avec correspondance retenue ou relations sous numéro

b. Relations qui consistent uniquement en:

▪ 2^e ou 3^e pilier

▪ Comptes d'épargne-cadeau

▪ Comptes d'épargne pour garantie de loyer

▪ Dépôts de nantissement ou compartiments de coffre-fort

c. Relations qui consistent uniquement en des crédits hypothécaires et avec une fortune de placement de 10 000 CHF maximum

La banque peut prévoir d'autres exceptions.

Offres de prestations bancaires numériques: CSX et CSX Young

	CSX Premium Black Debit Mastercard	CSX Basic White Debit Mastercard	CSX Young Premium Black Debit Mastercard
Prix du paquet par mois	3.95 CHF	0 CHF	0 CHF
Passage de Premium à Basic	8 CHF	-	Non disponible
Conditions	À partir de 26 ans, avec domicile en Suisse	À partir de 26 ans, avec domicile en Suisse	À partir de 12 ans et jusqu'à 26 ans, avec domicile en Suisse
Contenu du paquet	Compte privé	1 compte inclus	1 compte inclus
	Debit Mastercard	Premium Black Card	Basic White Card
	Retrait d'espèces¹		
	Bancomats du Credit Suisse	Gratuit	2 CHF / 3.50 EUR par transaction
	Bancomats d'autres points de distribution	2 CHF / 3.50 EUR par transaction	2 CHF / 3.50 EUR par transaction
	Bancomats à l'étranger ²	4.75 CHF plus 0,25% du montant par transaction	4.75 CHF plus 0,25% du montant par transaction
	Frais du trafic des paiements	Application des conditions actuelles figurant à la page 13	Application des conditions actuelles figurant à la page 13
	Online & Mobile Banking	Inclus	Inclus
Cardless Cash	Incluse	Incluse	Incluse

Renseignements bancaires

	Compte privé
Monnaie	CHF
Limite de rémunération³	100 000 CHF (au-delà, frais d'un montant de 0,1% par an) Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	Impôt anticipé de 35% sur les intérêts créditeurs. Dans le cas de comptes avec bouclage annuel, les intérêts créditeurs à concurrence de 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.
Montant disponible	500 000 CHF par an Montants supérieurs: délai de préavis de 3 mois
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de préavis, il sera procédé à un débit automatique équivalant à 1,0% du montant dépassant la limite. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.
Tenue mensuelle du compte	Incluse
Découvert en compte	Seulement après entente avec la banque
Envoi de documents bancaires	Documents papier: payants (selon page 4)
Frais de port	Tarif postal

1 Si la monnaie de la transaction ne correspond pas à la monnaie du compte, le cours des billets s'applique aux retraits d'espèces aux bancomats du Credit Suisse et aux points de distribution d'autres prestataires suisses. En cas de retraits à l'étranger, c'est le cours des devises qui est appliqué.

2 Le montant maximum pouvant être retiré lors d'une transaction est déterminé par l'établissement concerné. Le Credit Suisse n'a aucune influence en la matière.

3 Plus d'informations sur les taux d'intérêt et les limites: [credit-suisse.com/interets](https://www.credit-suisse.com/interets)

Paquets de prestations bancaires pour les adultes: Bonviva

	Bonviva Silver	Bonviva Gold	Bonviva Platinum	
Prix du paquet par mois¹	15 CHF	40 CHF	80 CHF	
Prix du paquet avec option partenaire par mois^{1,2}	20 CHF	50 CHF	90 CHF	
Conditions	À partir de 18 ans, domicile en Suisse	À partir de 18 ans, domicile en Suisse	À partir de 18 ans, domicile en Suisse	
Contenu du paquet	Compte privé	2 comptes inclus	3 comptes inclus	4 comptes inclus
	Compte d'épargne³	1 compte inclus	1 compte inclus	1 compte inclus
	Compte courant	–	3 comptes inclus	5 comptes inclus
	Debit Mastercard	1 carte incluse, retraits d'espèces sans frais à tous les distributeurs automatiques de Suisse	2 cartes incluses, retraits d'espèces sans frais à tous les distributeurs automatiques de Suisse	2 cartes incluses, retraits d'espèces sans frais à tous les distributeurs automatiques de Suisse
	Cartes de crédit⁴	2 cartes incluses 60 CHF par carte supplémentaire	2 cartes incluses 120 CHF par carte supplémentaire	2 cartes incluses 120 CHF par carte supplémentaire
	Frais de trafic des paiements⁵	Inclus	Inclus	Inclus
	Online & Mobile Banking	Inclus	Inclus	Inclus
Cardless Cash	Incluse	Incluse	Incluse	

1 La cotisation du paquet est débitée chaque trimestre.

2 L'option partenaire se base sur une relation jointe. Vous utilisez les comptes conjointement avec votre partenaire et obtenez les cartes bancaires en double (Debit Mastercard et cartes de crédit).

3 Compte d'épargne non approprié pour le trafic des paiements (payant). Les conditions actuelles prévalent pour le trafic des paiements sur le Compte d'épargne.

4 Credit Cards, issued by Swisscard AECS GmbH. La remise de cartes de crédit requiert un examen supplémentaire. Les conditions d'utilisation des cartes à débit différé et de crédit de Swisscard AECS GmbH s'appliquent: swisscard.ch. Le prélèvement de la cotisation pour la carte supplémentaire peut s'effectuer à une date différente du prélèvement des frais du paquet.

5 À l'exception des frais de tiers. Le Credit Suisse prévoit une utilisation maximale de 10 000 CHF par an et se réserve le droit, en cas de dépassement de cette limite, d'appliquer les conditions de la liste des prix actuellement en vigueur. Compte d'épargne non approprié pour le trafic des paiements (payant). Les conditions actuelles prévalent pour le trafic des paiements sur le Compte d'épargne.

Autres conditions: Compte d'épargne, page 11; frais pour le trafic des paiements, pages 13–14; carte de débit, page 17.

Les comptes des paquets de prestations bancaires Bonviva en détail

	Compte privé Bonviva	Compte d'épargne Bonviva	Compte courant Bonviva
Monnaie	CHF	CHF	CHF, USD, EUR, GBP, JPY
Limite de rémunération¹	50 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	250 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	100 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	35% des intérêts créditeurs soumis à l'impôt anticipé. Dans le cas de comptes avec boucllement annuel, les intérêts créditeurs jusqu'à 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.		
Disponibilité	500 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois	50 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois 12 retraits sont possibles gratuitement par année. À partir du 13 ^e retrait dans l'année, des frais d'administration de 10 CHF par retrait seront décomptés.	Avoirs disponibles à tout moment
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, 1% du montant du dépassement est automatiquement prélevé. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux, ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.		–
Tenue de compte par mois	Incluse	Incluse	Incluse
Découvert en compte	Uniquement avec l'accord de la banque	Impossible	Uniquement avec l'accord de la banque
Établissement du relevé de postes	Gratuit, entre le 10 et le 20 du mois	Gratuit, en fin d'année	À la demande du client exclusivement
Envoi de documents bancaires	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)
Frais de port	Inclus	Inclus	Inclus

Ces comptes font partie intégrante des paquets de prestations bancaires et ne peuvent pas être ouverts en tant que produits individuels. Si vous souhaitez renoncer aux cartes de crédit et aux prestations supplémentaires complètes des paquets de prestations bancaires Bonviva, vous pouvez utiliser le paquet Basic Banking comprenant un compte et une Debit Mastercard (10 CHF par mois, 15 CHF par mois avec l'option partenaire).

¹ Les détails sur les taux d'intérêt et les autres limites figurent sous credit-suisse.com/interets.

Paquets de prestations bancaires pour les jeunes: Viva

Viva Young et Viva Student

Prix du paquet par mois	Gratuit
Conditions	<ul style="list-style-type: none">▪ Viva Young: à partir de 12 ans et jusqu'à 23 ans▪ Viva Student: étudiants à partir de 18 ans et jusqu'à maximum 30 ans¹▪ Domicile en Suisse
Contenu du paquet	
Compte privé	1 compte inclus
Compte d'épargne²	1 compte inclus
Debit Mastercard	<ul style="list-style-type: none">▪ 1 carte incluse▪ Retraits d'espèces sans frais à tous les distributeurs automatiques de Suisse▪ Carte de remplacement: 20 CHF. Blocage: gratuit
Carte de crédit³	<ul style="list-style-type: none">▪ 1 carte incluse⁴ (à partir de 18 ans)▪ Carte de remplacement: 25 CHF. Blocage: gratuit
Carte prépayée	<ul style="list-style-type: none">▪ 1 carte incluse⁴▪ Commission de 1% lors de chaque chargement▪ Carte de remplacement: 20 CHF. Blocage: gratuit
Frais de trafic des paiements⁵	Inclus
Online & Mobile Banking	Inclus
Cardless Cash	Inclus

Informations sur le compte

	Compte privé	Compte d'épargne
Monnaie	CHF	CHF
Limite de rémunération⁶	50 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	25 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	35% des intérêts créditeurs soumis à l'impôt anticipé. Dans le cas de comptes avec bouclage annuel, les intérêts créditeurs jusqu'à 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.	
Disponibilité	500 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois	50 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, 1% du montant du dépassement est automatiquement prélevé. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux, ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.	
Tenue de compte par mois	Inclus	Inclus
Établissement du relevé de postes	Gratuit entre le 10 et le 20 de chaque mois	Gratuit en fin d'année
Envoi de documents bancaires	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)
Frais de port	Inclus	Inclus

1 Études dans une haute école ou une école supérieure reconnue en Suisse/à l'étranger.

2 Compte d'épargne non approprié pour le trafic des paiements (payant). Les conditions actuelles prévalent pour le trafic des paiements sur le Compte d'épargne.

3 Credit Cards, issued by Swisscard AECS GmbH. La remise de cartes de crédit requiert un examen supplémentaire. Les conditions d'utilisation des cartes à débit différé et de crédit de Swisscard AECS GmbH s'appliquent: swisscard.ch.

4 Le paquet comprend soit une carte de crédit, soit une carte prépayée. Si les deux cartes sont souhaitées, l'une des deux cartes devient payante.

5 À l'exception des frais de tiers. Le Credit Suisse prévoit une limite maximale de 10 000 CHF par an et se réserve le droit, en cas de dépassement de cette limite, d'appliquer les conditions de la liste des prix actuellement en vigueur.

6 Les détails sur les taux d'intérêt et les autres limites figurent sous credit-suisse.com/interets.

Autres conditions: Compte d'épargne, page 11; frais pour le trafic des paiements, pages 13-14; carte de débit, page 17.

Paquets de prestations bancaires pour les enfants: Viva Kids

		Viva Kids
Prix du paquet par mois		Gratuit
Conditions		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les enfants de moins de 12 ans ▪ Domicile en Suisse ▪ Les parents ou le représentant légal doivent être clients du Credit Suisse et titulaires d'un compte de transactions (p. ex. Compte privé ou Compte courant). ▪ Contrat Online Banking signé d'un parent ou du représentant légal
Contenu du paquet	Compte privé	1 compte inclus
	Compte d'épargne¹	1 compte inclus
	Tirelire numérique Digipigi	Gratuite ²
	Debit Mastercard³	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 carte incluse à partir de 7 ans, retraits d'espèces sans frais à tous les distributeurs automatiques de Suisse ▪ Carte de remplacement: 20 CHF. Blocage: gratuit
Frais de trafic des paiements⁴		Inclus

Informations sur le compte

	Compte privé	Compte d'épargne
Monnaie	CHF	CHF
Limite de rémunération⁵	1000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	1000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	35% des intérêts créditeurs soumis à l'impôt anticipé. Dans le cas de comptes avec boucllement annuel, les intérêts créditeurs jusqu'à 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.	
Disponibilité	500 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois	50 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, 1% du montant du dépassement est automatiquement prélevé. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux, ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.	
Tenue de compte par mois	Incluse	Incluse
Établissement du relevé de postes	Gratuit: entre le 10 et le 20 de chaque mois	Gratuit en fin d'année
Envoi de documents bancaires	Gratuit	Gratuit
Frais de port	Inclus	Inclus

1 Compte d'épargne non approprié pour le trafic des paiements (payant). Les conditions actuelles prévalent pour le trafic des paiements sur le Compte d'épargne.

2 Gratuite pour les enfants de clients détenteurs d'un paquet de prestations bancaires Bonviva, Viva ou Basic Banking; sinon, frais uniques de 99 CHF, TVA comprise. En cas d'échange/de remplacement, des frais de 99 CHF, TVA comprise, peuvent s'appliquer.

3 Conditions détaillées de la carte de débit: voir page 17.

4 À l'exception des frais tiers. Le Credit Suisse prévoit une limite maximale de 10 000 CHF par an et se réserve le droit, en cas de dépassement de cette limite, d'appliquer les conditions de la liste des prix actuellement en vigueur.

5 Les détails sur les taux d'intérêt et les autres limites figurent sous [credit-suisse.com/interets](https://www.credit-suisse.com/interets).

Gamme des Comptes privés

	Compte privé	Compte courant
Monnaie	CHF	Monnaies négociables
Limite d'âge	Aucune	Aucune
Tenue de compte par mois	5 CHF	5 CHF
Disponibilité	500 000 CHF par an Montants supérieurs: préavis de 3 mois	Avoirs disponibles à tout moment
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, 1% du montant du dépassement est automatiquement prélevé. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux, ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.	–
Limite de rémunération¹	100 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	100 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	35% des intérêts créditeurs soumis à l'impôt anticipé. Dans le cas de comptes avec bouclage annuel, les intérêts créditeurs jusqu'à 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.	
Découvert en compte	Uniquement avec l'accord de la banque	Uniquement avec l'accord de la banque
Établissement du relevé de postes	Gratuit entre le 10 et le 20 de chaque mois, pour les autres variantes (p. ex. en fin de mois) 2 CHF	Gratuit: semestriel, pour les autres variantes 1 CHF par relevé
Envoi de documents bancaires	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)
Debit Mastercard	Disponible. Conditions détaillées de la carte de débit: page 17	Disponible. Conditions détaillées de la carte de débit: page 17
MyIBAN par mois	MyIBAN Select 2 CHF, MyIBAN Custom 50 CHF ²	

¹ Les détails sur les taux d'intérêt et les autres limites figurent sous credit-suisse.com/interets.

² Numéro de compte bancaire international (IBAN) personnalisé/MyIBAN Custom peut aussi être demandé pour un Compte d'épargne.

Gamme des Comptes d'épargne

	Compte d'épargne	Compte d'épargne-cadeau
Monnaie	CHF	CHF
Limite d'âge	Aucune	Jusqu'au 18 ^e anniversaire de l'enfant ¹ . Ouverture par les parents, le parrain/la marraine, des membres de la famille ou des connaissances.
Tenue de compte par mois	Gratuite	Gratuite
Disponibilité	50 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois 12 retraits du Compte d'épargne sont possibles gratuitement par année. À partir du 13 ^e retrait dans l'année, des frais administratifs de 10 CHF par retrait sont décomptés.	50 000 CHF/an Montants supérieurs: préavis de 3 mois
Dépassement de la limite de retrait	En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, 1% du montant du dépassement est automatiquement prélevé. Pas de limitation concernant les achats de titres et de métaux précieux ainsi que les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès du Credit Suisse.	
Limite de rémunération²	250 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt	25 000 CHF Au-delà selon flyer taux d'intérêt
Impôt anticipé	35% des intérêts créditeurs soumis à l'impôt anticipé. Dans le cas de comptes avec bouclage annuel, les intérêts créditeurs jusqu'à 200 CHF sont exonérés de l'impôt anticipé.	
Découvert en compte	Impossible	Impossible
Établissement de l'extrait de compte	Gratuit en fin d'année	Gratuit en fin d'année
Envoi de documents bancaires	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)	Documents électroniques: inclus Documents imprimés: payants (cf. p. 4)
Carte Cash Service³	Disponible gratuitement	Disponible gratuitement

1 Une fois la limite d'âge atteinte, le Compte d'épargne-cadeau est automatiquement converti en un Compte d'épargne normal au 1^{er} janvier de l'année suivante. À partir de cette date, les conditions du Compte d'épargne s'appliquent.

2 Les détails sur les taux d'intérêt et les autres limites figurent sous credit-suisse.com/interets.

3 Uniquement pour le titulaire du compte et à partir de 12 ans. Blocage de la carte Cash Service: 55 CHF par carte, en ligne gratuit.

Prévoyance

	Compte de libre passage 2 ^e pilier	Compte de prévoyance 3 ^e pilier
Monnaie	CHF	CHF
Restriction	<ul style="list-style-type: none"> Tenue jusqu'à max. 5 ans après l'âge ordinaire de la retraite AVS (69/70 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue jusqu'à max. 5 ans après l'âge ordinaire de la retraite AVS (69/70 ans) Un revenu provenant d'une activité lucrative soumis à l'AVS doit être disponible.
Tenue de compte	9 CHF par trimestre calendaire	Gratuite
Disponibilité	<p>Un versement est possible au plus tôt cinq ans avant et au plus tard cinq ans après l'âge ordinaire de la retraite AVS.</p> <p>Un versement anticipé est possible,</p> <ul style="list-style-type: none"> si vous vous mettez à votre compte et n'êtes plus soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire. si vous quittez définitivement la Suisse, la Principauté de Liechtenstein et l'espace de l'UE/AELE¹. si votre cotisation annuelle à la caisse de pension est supérieure à votre avoir de libre passage actuel. si vous percevez une rente d'invalidité complète de l'assurance-invalidité fédérale. <p>En cas de décès, le capital de libre passage est versé aux bénéficiaires.</p>	<p>Un versement est possible au plus tôt cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS. En cas de poursuite de l'activité professionnelle au-delà de l'âge ordinaire de la retraite AVS, la prévoyance individuelle 3^e pilier peut être poursuivie au maximum pendant cinq années supplémentaires.</p> <p>Un versement anticipé est possible dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Début d'une activité lucrative indépendante Établissement définitif à l'étranger (départ de la Suisse) Rachat dans une caisse de pension Perception d'une rente entière d'invalidité de l'assurance-invalidité fédérale Financement de la propriété du logement <p>En cas de décès, le capital de prévoyance est versé aux bénéficiaires.</p>
Limite de rémunération	Aucune	Aucune
Encouragement à la propriété du logement	<p>Versement anticipé</p> <p>400 CHF en tant que frais de traitement uniques lors du versement</p> <p>Nantissement</p> <p>Gratuit</p>	<p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p>
Établissement relevé de compte	Gratuit en fin d'année	Gratuit en fin d'année
Envoi documents	Gratuit	Gratuit
Versement	Aucun versement n'est possible.	Le montant maximal légal pour l'année en cours s'applique.
Imposition	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'impôt anticipé, d'impôt sur la fortune ou d'impôt sur le revenu jusqu'au versement de l'avoir de libre passage. Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit, séparément des autres revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> Les versements dans le pilier 3a sont entièrement déductibles du revenu imposable. Pas d'impôt anticipé, d'impôt sur la fortune ou d'impôt sur le revenu jusqu'au versement des fonds de prévoyance. Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit, séparément des autres revenus.

¹ Depuis le 1^{er} juin 2007, il n'est plus possible de verser en espèces l'intégralité des avoirs lorsque l'assuré quitte définitivement la Suisse pour s'établir dans un État membre de l'UE/AELE où il est obligatoirement couvert contre les risques de vieillesse, de décès et d'invalidité. Le versement en espèces de la partie de la prestation de libre passage provenant de la prévoyance surobligatoire demeure possible.

Trafic des paiements

Les prix ci-après sont imputés par paiement/bulletin de versement/section paiement.

Paiements

	Paiements en CHF/EUR en Suisse	Paiements SEPA en EUR dans l'UE/EEE ¹	Autres paiements internationaux/ en monnaies étrangères ²
Online & Mobile Banking (accès gratuit)			
Exécution d'un paiement unique	Gratuite	Gratuite	5 CHF
Listes de paiements	Gratuites	Gratuites	5 CHF
DTA	Gratuit	Gratuit	5 CHF
Établissement/mutation d'un ordre permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Exécution d'un paiement au moyen d'un ordre permanent	Gratuit	Gratuit	5 CHF
Paiement avec eBill	Gratuit	Impossible	Impossible
Exécution express ³ /prioritaire	3 CHF	Impossible	5 CHF
Système de recouvrement direct			
Établissement du LSV+	Gratuit	Impossible	Impossible
Débit LSV+	Gratuit	Impossible	Impossible
Établissement du système de recouvrement direct de base SEPA	Gratuit	Gratuit	Impossible
Débit du système de recouvrement direct de base SEPA	Gratuit	Gratuit	Impossible
Remise par ordre de paiement multi (formulaire disponible gratuitement)			
Paiement avec bulletin de versement pré-imprimé/section paiement	1 CHF	5 CHF	10 CHF
Paiement avec bulletin de versement non pré-imprimé/section paiement	5 CHF	Impossible	15 CHF
Remise par formulaire codé (formulaire disponible gratuitement)			
Paiement par ordre unique	5 CHF	5 CHF	10 CHF
Établissement et mutation d'un ordre permanent ⁴	10 CHF	10 CHF	10 CHF
Annulation d'un ordre permanent	Gratuite	Gratuite	Gratuite
Paiement à partir d'un ordre permanent	Gratuit	Gratuit	5 CHF
Paiement extraordinaire/urgent ⁵ lié à un ordre permanent	20 CHF	20 CHF	25 CHF
Remise par lettre, téléphone ou fax			
Par paiement	35 CHF	60 CHF	60 CHF
Autres prix			
Transfert de compte à compte: paiement au sein de la même relation clientèle ⁶	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre de paiement en monnaie exotique (non négociable)	Impossible	Impossible	Forfait de 80 CHF
Supplément sur paiements à partir d'un Compte d'épargne-cadeau	5 CHF	5 CHF	5 CHF
Supplément pour paiements standard non-SEPA (paiements en EUR dans l'UE/EEE sans IBAN ou avec indication de la voie de paiement ou avis de la banque) ⁷	Impossible	Impossible	8 CHF

Sorties de paiement

Options en matière de frais pour les paiements à l'étranger et en monnaie étrangère

Frais partagés (SHA)	Le donneur d'ordre paie les frais du Credit Suisse; le bénéficiaire paie les frais des banques tierces.
Totalité des frais à la charge du bénéficiaire (BEN)	Tous les frais (Credit Suisse et banques tierces) sont imputés au bénéficiaire. Le Credit Suisse applique les tarifs suivants aux paiements BEN et, pour les paiements en monnaie étrangère, il prélève la contre-valeur dans la monnaie correspondante: <ul style="list-style-type: none">▪ 5 CHF pour les montants de transfert de 0 CHF à 999.99 CHF▪ 20 CHF pour les montants de transfert de 1000 CHF à 9999.99 CHF▪ 40 CHF pour les montants de transfert à partir de 10 000 CHF Les banques tierces peuvent imputer d'autres frais.
Totalité des frais à la charge du donneur d'ordre (OUR)	Un forfait pour frais de tiers est facturé en complément aux montants du Credit Suisse: <ul style="list-style-type: none">▪ Paiements en EUR dans l'UE/EEE: 18 CHF▪ Tous les autres paiements: 24 CHF Le forfait couvre tous les frais de tiers; il n'est procédé à aucun débit ultérieur.
Voies de paiement/prescriptions relatives aux paiements	Pour le traitement des ordres de paiement, le Credit Suisse choisit la voie de paiement appropriée. Les prescriptions des clients relatives aux paiements sont respectées par le Credit Suisse dans la mesure du possible. Les frais supplémentaires en résultant sont facturés séparément au donneur d'ordre.

Rentrées de paiement

Bonifications (sans BVRB/QR-IBAN) sur un compte auprès du Credit Suisse à partir de la Suisse ou de l'étranger

Jusqu'à 5000 transactions par an	Gratuit
À partir de 5000 transactions par an	Selon convention

Rentrée de paiement provenant d'un BVRB (bulletin de versement orange)/QR-IBAN (QR-facture)

Par paiement reçu	Prix sur demande (au min. 0.10 CHF)
--------------------------	-------------------------------------

Formulaires

Ordre de paiement multi	Disponible gratuitement
Ordre de paiement codé	Disponible gratuitement
BVRB Bank (bulletin de versement orange)	0.10 CHF par bulletin de versement ⁹
BVRB Easy	0.05 CHF par bulletin de versement ⁹
Bulletin de versement rouge	0.20 CHF par bulletin de versement ⁹
QR-facture	Pas de remise de formulaire

Frais de tiers

Frais de tiers	Tous les frais de tiers (p. ex. frais de réparation BVRB de la poste, «Totalité des frais à la charge du donneur d'ordre [OUR]» et frais de versement en espèces de la poste) sont généralement réimputés.
-----------------------	--

1 Les paiements conformément aux normes SEPA requièrent l'utilisation des numéros IBAN du bénéficiaire et BIC de la banque du bénéficiaire; l'ordre de paiement est donné avec l'option frais partagés (SHA). Dans le même temps, ces paiements ne contiennent aucune instruction sur la voie de paiement ni aucune information à la banque du bénéficiaire. Veuillez noter que les paiements de montants importants ne sont plus effectués via SEPA, mais traités et réglés automatiquement via un canal de compensation en temps réel (SWIFT/TARGET2). Vous trouverez des informations complémentaires sur le SEPA sur Internet, à l'adresse: www.credit-suisse.com/sepa.

2 Prix pour les paiements avec option de frais «Totalité des frais à la charge du donneur d'ordre» (OUR) ou «Frais partagés» (SHA). Autres surcoûts possibles: voir options de frais pour les paiements internationaux et les paiements en monnaie étrangère.

3 Paiement en ligne jusqu'à 12h00, fenêtre express de 12h00 à 16h00.

4 Frais d'établissement et modifications. Date limite de réception: 2 jours ouvrables avant l'exécution, sinon des suppléments sont possibles. Un Ordre permanent 3^e pilier au sein de Credit Suisse (Suisse) SA est gratuit.

5 L'ordre doit parvenir à la banque au plus tard 2 jours ouvrables avant la date-valeur.

6 Valable uniquement pour les paiements via l'Online Banking et les ordres permanents déjà établis.

7 Ce supplément s'ajoute aux frais pour d'autres paiements en monnaie étrangère/à l'étranger.

8 TVA d'actuellement 7,7% en sus pour les clients domiciliés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Pas de TVA pour les clients domiciliés à l'étranger.

Services et recherches

Confirmations écrites

Confirmations écrites des paiements exécutés (lettre, fax, copie SWIFT)	50 CHF
---	--------

Recherches/Clarifications

Le client annule plus de 5 paiements	120 CHF/heure
Le client désire recevoir plus de 24 copies de justificatifs	120 CHF/heure
Frais de recherche pour certains types de cas ¹ (investigation)	30 CHF
Commande supplémentaire de relevés et de décomptes physiques	20 CHF par document

Établissement et vérification de BVRB (bulletin de versement orange), autres options en matière de frais

Établissement de bulletins BVRB personnalisés (p. ex. numérotation, payeur, etc.) dans le cas de bulletins imprimés par le Credit Suisse	30 premières minutes sans supplément pour l'établissement des bulletins, puis 120 CHF par heure ²
Exécution test pour les bulletins BVRB dans le cas de bulletins imprimés par le client	30 premières minutes gratuites, puis 120 CHF par heure ²
Mise à disposition intrajournalière de fichiers de données de rentrées de paiement (toutes les heures de 6h00 à 16h00) BESR/QR-IBAN (QR-facture)	100 CHF par trimestre et numéro de participant
Mise à disposition de fichiers d'extourne	250 CHF par demande
Mise à disposition de données de rentrées de paiement BVRB sous forme de liste imprimée	2 CHF par liste imprimée

Autres frais

Frais de tiers	Si des frais supplémentaires d'autres banques sont dus, ils sont en général réimputés au client.
----------------	--

¹ Les types de cas suivants sont concernés: annulation du paiement, non-réception du paiement/paiement impossible à attribuer, retour du paiement, supplément d'instructions pour le paiement.

² TVA d'actuellement 7,7% en sus pour les clients domiciliés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Pas de TVA pour les clients domiciliés à l'étranger.

Chèques

Formulaires

Remise de chèques	Disponible gratuitement
Chèques-correspondance en CHF	1 CHF par chèque

Émission/blocage de chèques

	Catégorie	Prix par chèque
Chèques bancaires (émis par le Credit Suisse)	Émission jusqu'à un montant de 5 mio. CHF (chèques d'un montant supérieur uniquement sur demande)	50 CHF ¹
	Restitution	30 CHF
	Blocage	50 CHF
Chèques-correspondance (émis par le client)	Frais d'émission, pour débit	20 CHF
	Blocage	30 CHF

Encaissement de chèques au comptant aux guichets

Chèques tirés sur les banques du Credit Suisse	Propres chèques bancaires (CHF et monnaies étrangères): gratuit
	Chèques-correspondance (CHF et monnaies étrangères): 20 CHF par chèque
Tous les chèques tirés sur d'autres banques suisses	Acceptés seulement à titre exceptionnel (CHF et monnaies étrangères), 20 CHF par chèque
Chèques en monnaies étrangères² valable pour EUR, USD, GBP, CAD, JPY, DKK, NOK, SEK; autres monnaies sur demande	Outre les frais ci-dessus, un disagio est appliqué pour les chèques en monnaies étrangères payables dans la même monnaie <ul style="list-style-type: none">▪ 2,5% jusqu'à la contre-valeur de 1000 CHF▪ 1,0% jusqu'à la contre-valeur de 50 000 CHF▪ Montants supérieurs à une contre-valeur de 50 000 CHF sur demande

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter la fact sheet sur les chèques à l'adresse: www.credit-suisse.com.

¹ Frais d'envoi, express ou d'assurance éventuels en sus.

² Les conversions sont effectuées au cours d'achat des devises.

Conditions relatives aux cartes

Carte de débit - Debit Mastercard et carte Maestro

Cotisation annuelle	50 CHF par carte ¹
Carte de remplacement	20 CHF par carte
Blocage de la carte	Via Help-Line 55 CHF par carte ² En ligne: gratuit

Retraits d'espèces

Lieu	Monnaie de retrait	Monnaie de compte	Frais par retrait		Cours de conversion
			Bancomats du Credit Suisse	Points de distribution d'autres prestataires ³	
Suisse	CHF	CHF EUR USD GBP	Gratuit / 2.00 CHF ⁴	2.00 CHF ⁵	Cours des billets
	EUR	CHF	Gratuit / 3.50 EUR ⁴	3.50 EUR ⁵	Cours des billets
		EUR	3.50 EUR ⁵	3.50 EUR ⁵	–
		Autre	Gratuit	3.50 EUR ⁵	Cours des billets
Étranger	4.75 CHF par retrait plus 0,25% du montant ⁹				Cours des devises ⁶

Achats

Lieu	Frais par paiement	Cours de conversion
Suisse	Gratuit	Cours des devises ⁶
Étranger	Gratuit avec la Debit Mastercard - 1.50 CHF par transaction avec la carte Maestro	Cours des devises ⁶
En ligne	Gratuit (possible seulement avec la Debit Mastercard, pas disponible pour la carte Maestro)	Cours des devises ⁶

Versements en espèces aux distributeurs automatiques du Credit Suisse⁷

Lieu	Versement	Monnaie	Monnaie de compte ⁸	Frais	Cours de conversion
Suisse	Billets	CHF	CHF	Gratuit	–
		CHF	EUR	Gratuit	Cours des billets
		EUR	CHF	Gratuit	Cours des billets
		EUR	EUR	1 % du montant	–
	Pièces	CHF	CHF	Gratuit	–
		CHF	EUR	Gratuit	Cours des billets
Étranger	Pas de versements en espèces possibles				

1 Gratuit pour CSX, CSX Young, Bonviva Silver, Gold et Platinum, Viva Kids, Young et Student, Basic Banking, Credit Suisse Banking, Business Easy et Startup Easy.

2 Gratuit pour Viva Kids, Young et Student.

3 Le montant maximum par retrait est déterminé par l'établissement concerné. Le Credit Suisse n'a aucune influence en la matière.

4 2.00 CHF pour les retraits en CHF et 3.50 EUR pour les retraits en EUR avec CSX Basic White Debit Mastercard

5 Gratuit pour CSX Young, Bonviva Silver, Gold et Platinum, Viva Kids, Young et Student, Basic Banking, Credit Suisse Banking, Business Easy et Startup Easy.

6 Si la monnaie de la transaction ne correspond pas à la monnaie du compte.

7 Les versements en espèces ne sont possibles qu'aux bancomats du Credit Suisse signalés. Vous pouvez verser au maximum 50 000 CHF ou la contre-valeur en EUR par compte et par jour.

8 Les versements en espèces ne sont possibles que sur les comptes en CHF ou en EUR.

Conditions aux guichets

Retrait et versement aux guichets

Monnaie étrangère au débit/crédit d'un compte dans la même monnaie étrangère valable pour: EUR, USD, GBP, CAD, JPY, DKK, NOK, SEK; autres monnaies sur demande	2,5% jusqu'à la contre-valeur de 1000 CHF 1,0% jusqu'à la contre-valeur de 50 000 CHF Montants supérieurs à une contre-valeur de 50 000 CHF sur demande
Monnaie étrangère au débit/crédit d'un compte en CHF	Cours actuel des billets
CHF au débit/crédit d'un compte en monnaie étrangère	Cours actuel des devises

Comptage des pièces de monnaie

Pour les clients de Credit Suisse (Suisse) SA (échange contre billets/crédit sur un compte)

Aux guichets Cash Service	Gratuit jusqu'à 100 CHF Au-dessus de 100 CHF: 2%, arrondi au franc supérieur
Aux trieuses de monnaie «Self Service» (si la prestation est proposée)	Gratuit jusqu'à 300 CHF Au-dessus de 300 CHF: 1%, arrondi au franc supérieur

Non-clients

Aux guichets Cash Service	5% du montant compté, arrondi au franc supérieur
Aux trieuses de monnaie «Self Service» (si la prestation est proposée)	3% du montant compté, arrondi au franc supérieur

Remarque

Les versements sur les comptes dans les paquets Viva Kids et Viva Young sont gratuits. Nous acceptons gratuitement, de la part de nos clients, les pièces correctement présentées dans des rouleaux de monnaie. Le papier destiné aux rouleaux de monnaie est disponible dans chaque bureau de poste.

Source: Credit Suisse (Suisse) SA, sauf si spécifié.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et peut varier à l'avenir. Ce document ne contient pas de conseil fiscal de quelque nature que ce soit. Toute information générale de nature fiscale fournie dans le présent document ne saurait remplacer un conseil fiscal global individuel. Vous devriez consulter un conseiller fiscal professionnel si nécessaire.



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale 100

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux États-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite.
Copyright © 2020 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.